



Vade Mecum 2

Accueil des prêtres Fidei Donum par les communautés



Ce livret a pour objectif de permettre à votre communauté paroissiale de réfléchir à l'arrivée du prêtre venant d'un autre pays qui vous est envoyé, de préparer son accueil et de l'accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Table des matières

Accueillir un prêtre venant d'une autre Église	3
« Qui vous accueille m'accueille »	4
Introduction.....	5
1. Conseils pour la communauté qui se prépare à accueillir	6
1.1. Écoutons les prêtres Fidei Donum dans notre diocèse.....	7
1.2. La préparation à l'accueil	7
1.3. Quelques suggestions pour réussir.....	8
1.3.1. Objectifs de l'équipe d'accueil	8
1.3.2. Préparer la présentation de votre paroisse	9
1.3.3. La préparation de l'accueil matériel - logement.....	9
1.3.4. Informations pratiques sur la ville et la Région.....	10
1.3.5. Proposition de Conduit pour la célébration d'accueil.....	11
2 – L'ACCUEIL	12
2.1. Premier accueil à Besançon.....	12
2.2. Arrivée en paroisse	12
3. Documents nationaux de référence.....	13
3.1. LE SERVICE NATIONAL DE LA MISSION UNIVERSELLE DE L'EGLISE.....	13
3.2. Charte pour l'accueil des prêtres Fidei Donum dans les diocèses français.....	14
4. Références bibliographiques ou Internet	15
Références bibliographiques	15
Références Internet.....	15

Accueillir un prêtre venant d'une autre Église



Depuis plusieurs années, comme de nombreux diocèses en France, nous accueillons des prêtres venant d'autres Églises. Ils viennent chez nous comme Fidei Donum ou comme prêtres étudiants. Ils viennent s'enrichir d'une vie pastorale différente de celle de leur diocèse d'origine. Ils participent ainsi à la vie pastorale ordinaire de notre diocèse de Besançon.

Habituellement, nous leur proposons une année de découverte du ministère presbytéral en France et dans le diocèse de Besançon. A la suite de cette année, nous établissons une convention avec le diocèse d'envoi ou la congrégation religieuse concernée.

Nous tenons à ce lien avec le lieu d'origine des prêtres accueillis. Il manifeste l'universalité de l'Église catholique. Ces relations sont anciennes ou récentes selon les demandes que nous recevons. Dans la mesure du possible, nous visitons les diocèses d'envoi.

Le Service de la mission universelle assure l'accueil des prêtres envoyés dans notre diocèse. Il est en lien avec le conseil épiscopal, la curie diocésaine, le secrétariat de l'archevêque et les curés qui accueillent un nouveau prêtre.

Je suis bien conscient que nous avons toujours à améliorer l'accueil des prêtres venant d'une autre culture ecclésiale. L'adaptation est parfois difficile pour les personnes envoyées et pour les communautés accueillantes. Le dialogue et les échanges favorisent une meilleure compréhension. Pour aider à l'insertion, nous proposons des temps de rencontre et de formation tant au niveau diocésain qu'avec les autres diocèses francs-comtois et la conférence des évêques de France.

Merci aux prêtres qui travaillent à la vigne du Seigneur dans notre diocèse.

Que ce livret permette de mieux préparer la venue d'un prêtre, son accueil et son ministère chez nous.

Cordialement.

+ Jean-Luc BOUILLERET

Archevêque de Besançon

« Qui vous accueille m'accueille et qui m'accueille, accueille celui qui m'a envoyé »

Mt 10,40



Le jour de Pâques 1957, le Pape Pie XII adressait à tous les Évêques une lettre intitulée « le don de la foi » (Fidei donum). Par cette encyclique, il voulait dynamiser la coopération missionnaire entre toutes les Églises du monde : « Que les Églises d'Europe riches en foi, riches en prêtres aient le courage de faire le don de la foi à d'autres Églises, d'établir un partage, une communion entre Églises ». L'encyclique encourageait l'envoi en mission de prêtres, de religieux, religieuses et coopérants laïcs pour une durée limitée : « Que les évêques autorisent certains de leurs prêtres, fusse au prix de quelques sacrifices, à partir se mettre pour une durée limitée à la disposition des Évêques d'Afrique ».

En 1961, Jean XXIII, dans une lettre adressée au Cardinal LIENART, évêque de Lille et président de l'Assemblée de la conférence des évêques de France, lançait un appel semblable pour l'Amérique Latine. Ces deux lettres devaient avoir un impact considérable dans les Églises d'Europe et notamment l'Église de France qui avait déjà une grande tradition missionnaire. Ceci est vrai pour le diocèse de Besançon d'où sont partis beaucoup de missionnaires notamment en Asie, Afrique et Amérique. Certains sont allés jusqu'au don d'eux-mêmes dans le martyre ! Ainsi, Saint Étienne Théodore Cuenot, Saint Joseph Marchand et Saint François-Isidore Gagelin, ont été canonisés par le pape Jean Paul II, le 19 juin 1988 avec les Martyrs du Vietnam (+1745-1862).

On constate que l'expérience des Fidei Donum a produit du fruit dans de nombreuses Églises, a accru la communion fraternelle, entre les Églises, a promu l'esprit missionnaire et l'évangélisation dans les Églises locales, a sollicité une vie plus évangélique et fraternelle dans les membres du peuple de Dieu, plus conscients de la dimension nécessaire dans la réalisation de la mission « ad gentes ». C'est dans cet esprit que maintenant l'Église de France et plus particulièrement notre diocèse de Besançon a la joie d'accueillir des prêtres « Fidei Donum ou religieux missionnaires », depuis une quinzaine d'années.

Votre venue, comme prêtre, pour une période déterminée, est un cadeau pastoral, pour soutenir la foi de nos communautés. Grâce à vous, celles-ci, pourront continuer à annoncer, célébrer et servir l'amour de Dieu, révélé en Jésus Christ pour nos frères et sœurs en humanité. Annoncer Jésus-Christ dans le monde actuel est un défi majeur pour les communautés chrétiennes, dans la société actuelle. « Comme ils sont beaux sur les montagnes, les pas du messager, celui qui annonce la paix, qui porte la bonne nouvelle, qui annonce le salut, et vient dire à Sion : « Il règne, ton Dieu » (Is : 52,7). Tous ensemble, soyons dociles à l'Esprit Saint, principe et base de toute mission.

Toute mission comporte un certain renoncement. Continuons à écrire le livre des Actes de Apôtres dans la joie de l'Évangile. **« Ils repartaient tout joyeux d'avoir été jugés dignes de subir des humiliations pour le nom de Jésus. Tous les jours, au Temple et dans leurs maisons, sans cesse, ils enseignaient et annonçaient la Bonne Nouvelle : le Christ, c'est Jésus ». (Act 5,42).**

PÈRE JEAN LUC BALANCHE
Responsable du service diocésain
« Mission Universelle de l'Église »



introduction

Fidei Donum signifie en latin : **don de la foi**

Ce sont les deux mots latins en tête de l'encyclique du Pape Pie XII du 21 avril 1957 intitulée « Fidei Donum » invitant les évêques à porter avec lui « le souci de la mission universelle de l'Église », non seulement par la prière et l'entraide, mais aussi en mettant certains de leurs prêtres et fidèles à la disposition de diocèses d'autres continents. Les prêtres envoyés restent attachés à leur diocèse d'origine et y reviennent après plusieurs années passées en mission. On les appelle souvent « Prêtres Fidei Donum ».

Au jour de l'écriture de ce document, notre diocèse accueille 15 prêtres Fidei Donum originaires du Togo, du Congo, du Togo, du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire, du Vietnam, et d'Inde. Ils permettent à nos communautés chrétiennes d'avoir un pasteur pour célébrer les sacrements et plus spécifiquement l'eucharistie, le sacrement de la pénitence et de la réconciliation, le sacrement des malades, en attendant de voir de nouvelles vocations sacerdotales naître dans nos communautés.

1. Conseils pour la communauté qui se prépare à accueillir

Psaume 132



Oui, il est bon, il est doux pour des frères de vivre ensemble et d'être unis !

On dirait un baume précieux, un parfum sur la tête, qui descend sur la barbe, la barbe d'Aaron, qui descend sur le bord de son vêtement.

On dirait la rosée de l'Hermon qui descend sur les collines de Sion. C'est là que le Seigneur envoie la bénédiction, la vie pour toujours.

Pour bien accueillir quelqu'un il est nécessaire de s'y préparer ! Notre Église diocésaine nous demande d'accueillir un prêtre Fidei Donum, c'est un service à rendre à notre Église et à notre communauté paroissiale.

Avant tout, en accueillant un prêtre Fidei Donum, nous accueillons un frère en Christ et un serviteur pour notre communauté. Cela doit nous pousser à organiser un accueil chaleureux, aimant, attentif et le mot HOSPITALITE doit être le mot clé de cet accueil. Et cela a des conséquences...

1.1. Écoutons les prêtres Fidei Donum dans notre diocèse

Avant tout, écoutons quelques propos venant des prêtres Fidei Donum accueillis dans notre diocèse. Ils considèrent que s'ils viennent chez nous :

- *C'est « pour annoncer le Christ, pour encourager l'ouverture et la communion fraternelle. »*
C'est « pour rendre un service » même si cela ne représente pas une solution à terme.
- Ce n'est pas pour « boucher un trou » mais pour agir dans une Église missionnaire.

Par conséquent nous devons :

- Accueillir avec intérêt et ouverture d'esprit les pratiques nouvelles qu'ils nous apportent.
- Profiter de cette occasion pour revivifier nos communautés.
- Prêter une attention particulière à promouvoir service de la Pastorale des vocations et prier pour les vocations.

Certains disent :

- *« Nous nous sommes fait critiquer à cause de la longueur de nos homélies, de notre accent, de notre difficulté à être ponctuel, etc. »*
- *« Parfois, nous avons l'impression d'être mieux accueillis par les non pratiquants que par les pratiquants... »*

Notre accueil doit tenir compte de ces remarques pour qu'il soit réussi.

1.2. La préparation à l'accueil

Les prêtres Fidei Donum consultés ne demandent pas de traitement de faveur. Ce chapitre doit permettre cependant de faire de notre mieux.

Pour que cet accueil soit une réussite pour tous et pour l'annonce de l'Évangile, l'arrivée de ce prêtre doit ouvrir nos esprits, nous aider à nous poser les questions fondamentales :

- Comment sommes-nous prêts à accueillir une personne d'une autre culture mais ayant la même foi ?
- Comment pouvons-nous l'aider à s'intégrer, à progresser ?
- Jusqu'où sommes-nous prêts à pousser la chaleur et la fraternité de notre accueil, sachant que nous sommes tous frères et sœurs en Jésus Christ ?
- Quels déplacements suis-je prêt à faire ?
Laissons-nous interpeler personnellement : si je me retrouvais à l'autre bout du monde, loin des miens, isolé, comment aimerais-je être accueilli ?

Les questions suivantes peuvent aussi approfondir notre réflexion : elles en introduisent bien d'autres, car en accueillant un prêtre Fidei Donum, nous nous préparons à vivre une aventure humaine et spirituelle, nous avec lui et lui avec nous. Il est donc important de s'y préparer et d'y réfléchir.

- Quel peut être le sens de sa venue ?
- Pourquoi vient-il ?
 - Pour nous ?
 - Pour lui ?
- Sa mission :
 - Dans la paroisse ?

- Dans le diocèse ?
- Quels impacts sur le presbyterium qui accueille ?
 - Quels désirs ?
 - Quels besoins ?
 - Comment est-il prêt à l'accueillir ?
 - Quelles actions concrètes ?
- Quelle fécondité nouvelle peut-il apporter ?
 - Quelles sont nos attentes ?
 - Quels sont nos enjeux à gagner ensemble ?
- A quelles conditions ? Que sommes-nous prêts à investir en :
 - Temps ?
 - Convivialité ?
 - Moyens ? ...

Ces questions peuvent faire l'objet d'une réunion initiale de partage entre prêtres, équipe de coordination et membres de la communauté, équipe d'accueil ...

1.3. Quelques suggestions pour réussir

En lien avec l'archevêché, le **Service Diocésain de la Mission Universelle de l'Église** s'occupera de l'arrivée du prêtre à Besançon. Ce service est à votre disposition en cas de besoin. Il vous transmettra les informations sur :

- L'identité du prêtre,
- Son cursus,
- Ses compétences annoncées,
- La mission qui lui est confiée,
- Ses coordonnées à l'étranger afin de prendre très vite contact avec lui pour mieux le connaître et mieux se faire connaître.



Au niveau de la paroisse, après la rencontre initiale des paroissiens mentionnée ci-dessus, il pourrait naître **une équipe d'accueil** ayant le souci de développer une dimension fraternelle qui se mettrait en lien avec le Service Diocésain de la Mission Universelle de l'Église. Un tandem "parrain-marraine" pourrait être défini pour se rendre proche du nouveau prêtre arrivant.

1.3.1. Objectifs de l'équipe d'accueil

Le premier contact et les premières rencontres sont déterminants pour réussir une bonne intégration : organiser une chaîne de bienvenue peut y aider. Elle doit permettre de ne pas laisser le prêtre seul trop rapidement. Sur la durée, prêter attention à ne pas laisser le prêtre seul lors des fêtes est aussi un devoir pour les membres de la paroisse.

Quelques suggestions pratiques :

- **Préparer les visites de la paroisse et reconnaissance des lieux :**
 - Prévoir les visites des églises, chapelles, bâtiments annexes de la paroisse.
 - Organiser les rencontres avec les acteurs clés et les autorités civiles.
 - Organiser les tournées d'invitation dans les familles de la paroisse.
- **Les cas d'urgence :**
 - Montrer sur plan où se trouvent : médecin, dentiste, pharmacie... avec les numéros de téléphone associés.
 - Préciser les N° d'urgence : 15, 17, 18, 112
- **Tâches quotidiennes :**

La plupart des prêtres Fidei Donum n'ont jamais fait de cuisine ni de courses. C'est pourquoi il est recommandé de :

- Expliquer le fonctionnement des divers appareils, leur bon usage et leur entretien (cuisine, salle de bain, chauffage)
- Organiser des cours de cuisine de base (offrir des livres de cuisine simples peut être une bonne idée...)
- Expliquer la coutume alimentaire des trois repas par jour et leur consistance...
- Prévoir l'accompagnement pour les premières courses
- Préciser quels sont les commerces à recommander, les plus attractifs question de prix, ceux où le prêtre pourra trouver facilement fruits et légumes de son pays.
- Expliquer comment on utilise la literie en France, ce qu'est un drap ...

1.3.2. Préparer la présentation de votre paroisse

Cette présentation se fera à l'arrivée du prêtre dans votre paroisse, mais peut-être qu'une partie de celle-ci pourrait faire l'objet d'un contact épistolaire avant son arrivée.

Vous pourriez, par exemple, aborder les points suivants :

- Collecte des photos de la paroisse et des acteurs pastoraux
- Présentation du logement qui sera son nouveau domicile.
- Comment la paroisse est organisée.
- Quelle est sa feuille de route.
- Quelles sont ses forces et faiblesses.

1.3.3. La préparation de l'accueil matériel - logement

Remarque : Le prêtre qui sera accueilli arrivera avec pour tout bagage une valise. Le logement qui lui est réservé doit lui permettre de s'installer avec un équipement suffisant pour lui assurer un confort satisfaisant. Cette préparation est aussi l'empreinte initiale du bon accueil que vous allez lui réserver.

Parmi les éléments à prendre en compte :

- S'assurer du **bon état du lieu de séjour**. Si un prêtre Fidei Donum succède à un autre prêtre, faire un état des lieux du logement pour s'assurer que celui-ci est en état de recevoir le prêtre qui va y être installé.
- Équipement de la cuisine avec du matériel propre et en bon état de fonctionnement :
 - Réfrigérateur rempli du nécessaire pour les premiers jours.
 - Lave-linge si personne ne prend en charge le linge, avec lessive pour les premières lessives
 - Couverts, vaisselle, cafetière, bouilloire, linges, etc.
 - Épicerie
- Ameublement
 - Tables et chaises, armoires
 - Literie incluant lit, draps et couvertures (prévoir une présentation si nécessaire)
 - Linges de toilette et nécessaire de toilette pour les premiers jours
 - Vêtements chauds en fonction de la saison d'arrivée

- Radio ? Téléviseur ? Box, WIFI
 - Matériel et produits d'entretien
 - Etc.
- Un état des lieux sérieux devra être établi pour éviter tout litige au départ, ainsi que l'inventaire du mobilier appartenant à la paroisse. Au cas où le nouvel arrivant aurait du mobilier lui appartenant, cela devra être signalé sur cet inventaire.
 - Pour information, la rémunération des prêtres Fidei Donum est celle des prêtres diocésains. Une part du coût du passage de leur permis de conduire est prise en charge par l'archevêché, par votre doyenné, votre paroisse. Il leur est stipulé qu'il ne convient pas de demander de l'argent aux personnes qu'ils fréquentent, qu'elles soient de la paroisse ou non. D'autre part, fonder une association de solidarité ne peut se faire sans l'accord de l'archevêque.

1.3.4. Informations pratiques sur la ville et la Région

A son arrivée, le prêtre recevra une documentation sur Besançon, le diocèse, dont l'annuaire diocésain. Il conviendrait aussi de préparer un dossier de prise de contact avec **la localité d'insertion** incluant :

- Le plan de la ville et des environs, la paroisse
- Les informations sur les transports en commun : Où se situent-ils, en quoi consistent-ils, comment cela fonctionne, comment prendre des titres de transport, etc.
- Plan du département et ses informations générales
- Dossier sur les us et coutumes locaux : quelques expressions locales, etc.
- Offrir un livre sur l'histoire de la Région et sur le Diocèse pourrait aussi en faciliter la découverte.

Penser à constituer une liste des contacts utiles (Numéros de téléphone, courriels, adresses ; etc.) intégrant :

- Numéros d'urgence
- Police, gendarmerie, mairie
- SAMU
- Médecin
- Pharmacien
- Derniers bulletins municipaux
- L'annuaire paroissial des acteurs (avec éventuellement un trombinoscope)
- Référents diocésains
- Référents Paroissiaux
- Référents administratifs
- Prêtres et communautés religieuses venus d'autres pays et présents dans notre diocèse voire aussi dans les diocèses limitrophes.
- Autres communautés religieuses
- Etc...

1.3.5. Proposition de Conduit pour la célébration d'accueil

Liturgie pour l'accueil d'un prêtre Fidei Donum

Chant d'entrée : Dieu nous a tous appelés A 14-56-1 ou Si le Père vous appelle T 154-1

Accueil par le Curé ou le Doyen ou le responsable du Service Diocésain de la Mission Universelle de l'Église

Oraison d'ouverture (messe pour l'évangélisation des peuples)
Psaume 84 ou autre psaume avec refrain chanté de préférence
Alléluia : Évangile – Matthieu 26,16-20 – Jean 15

Petits commentaires sur le sens de l'Accueil et de la Mission.

Le prêtre est seulement nommé au début de la célébration

Après l'homélie (comme pour baptême, confirmation, ordination, mariage...) on déroule ceci :

Le prêtre accueillant :

Le Seigneur a voulu établir des échanges entre les Églises pour manifester leur communion dans l'Esprit Saint.

Aujourd'hui, notre paroisse accueille le P. X.....qui est un don de Dieu. Nous le recevons comme un « don de la foi », fidei donum c'est l'expression choisie par le pape Pie XII pour inviter les évêques à envoyer certains de leurs prêtres servir pour un temps dans une autre Église.

Le Père X... nous est envoyé par son évêque, Mgr Évêque du diocèse de en réponse à la demande de Mgr J.L Bouilleret, archevêque de BESANÇON.

Notre paroisse accueille donc un envoyé, ou comme dit l'Évangile, un apôtre, un homme que l'ordination a configuré au Christ envoyé par le Père pour visiter son peuple ; un apôtre qui a accepté de s'expatrier pour venir chez nous à la suite du Fils qui est venu demeurer parmi nous. Nous allons donc rendre grâce au Seigneur pour le Père X.....afin que nous sachions le recevoir de la part de Dieu. Nous allons aussi prier pour lui et pour la fécondité de son ministère.

Le prêtre accueilli peut venir se placer au centre, face à l'autel ; le prêtre accueillant dit cette prière :

"A toi, Seigneur, notre louange !"

Dans ta miséricorde, tu as envoyé ton Fils dans notre monde, lui-même a envoyé ses apôtres, annoncer à tous les peuples l'Évangile de vie. Toi qui veilles sur ton peuple, nous te rendons grâce de faire venir à nous le Père. X.... pour nous faire grandir dans la foi. »

Le prêtre accueillant peut étendre les mains sur son confrère qui arrive.

L'assemblée se joint à lui pour dire la prière suivante :

Nous t'en prions, Seigneur : Regarde ton serviteur N... qui vient chez nous en messager de l'Évangile de la grâce.

Que ta main dirige ses pas !

Que ta grâce fortifie son cœur !

Que, dans sa parole, résonne la voix de ton Fils !

Que, se laissant conduire par ton Esprit Saint, il se fasse tout à tous !

Et qu'il éprouve la joie d'accomplir sa vocation !

Comble de ta grâce le diocèse de.... qui envoie dans notre diocèse le Père X....

Comble aussi de ta grâce notre diocèse : tous les baptisés et tous ceux qui ont reçu de notre évêque la charge d'aider leurs frères à vivre selon leur baptême.

Par Jésus le Christ notre Seigneur. Amen.

Bénédictio solennelle.

Chant final : Peuple de frères ou Jubilez tous les peuples ou autre

2 – L'ACCUEIL



2.1. Premier accueil à Besançon

Un membre du Service Diocésain de la Mission Universelle accueillera (gare de Besançon) notre frère en Jésus Christ et l'accompagnera jusqu'au lieu de résidence provisoire à Besançon. Il y restera deux à trois semaines afin de mettre en règle tous les volets administratifs de son dossier. Il sera présenté à ses frères du centre diocésain et de l'Escale Jeunes. Ce sera aussi le moment de lui remettre un dossier d'intégration préalablement préparé.

Il serait bon qu'un membre de l'équipe d'accueil de la paroisse participe à cette première prise de connaissance. Il faut éviter de laisser le prêtre seul durant les premiers repas. C'est là qu'une première chaîne conviviale bisontine de bienvenue doit être mise en place. L'équipe d'accompagnement paroissiale prendra ensuite le relai.

Il est souhaitable aussi de convenir de points de rencontre ultérieurs pour informer, aider, présenter...

Il convient de s'assurer que le prêtre a de l'argent disponible. Dans l'attente de l'ouverture de son compte bancaire, une enveloppe d'argent liquide lui sera remise à son arrivée.

2.2. Arrivée en paroisse

Il est temps de dérouler ce qui a été préparé par la communauté, et que chaque acteur désigné prenne sa fonction d'accueillant d'un cœur fraternel.

- Remise des documents et dossiers préparés, trombinoscope, ...
- État des lieux, aussi précis et exhaustif que possible : ce sera la référence lors du départ.
- Repas chaleureux entre prêtres, en famille, en association ou établissement catholique s'il y en a sur le secteur...
- Célébration d'accueil.
- Visite des lieux et des outils de travail.
- Présentation des personnalités civiles, et autres...

3. Documents nationaux de référence

3.1. LE SERVICE NATIONAL DE LA MISSION UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE

La Conférence des Évêques de France a créé le Service National de la Mission Universelle de l'Église (SNMUE) qui a pour mission de maintenir les fenêtres de l'Église Catholique de France ouvertes sur le monde entier pour :

- Eveiller à la mission tous les chrétiens, là-bas et ici
- Accueillir des frères et des sœurs d'autres Églises
- Soutenir les Églises démunies ou persécutées
- Informer sur la vie des Églises dans le monde entier

Afin que la Bonne Nouvelle de l'Évangile du Christ soit transmise à tous les peuples et toutes les générations, de toutes langues et cultures.

Le Service National de la Mission Universelle de l'Église hébergé par la Conférence des Évêques de France a, parmi ses missions, la charge d'accueillir et d'accompagner les prêtres, religieux et religieuses venus d'ailleurs.

Son rôle est de :

- Accueillir et accompagner les prêtres, religieux et religieuses venant d'autres pays, pour un temps de pastorale en France.
- Eveiller les diocèses et paroisses aux conditions d'un bon accueil.

Ce travail se fait :

- En lien avec :
 - Les diocèses accueillants,
 - Les évêques des pays d'envoi,
 - Les congrégations,
 - Les pouvoirs publics
- Au moyen de sessions (*Session nationale Welcome par exemple*) pour préparer leur insertion, échanger leurs expériences, au niveau national ou local, préparer le retour des acteurs pastoraux dans leur pays d'origine.

Dans le cadre de sa mission le SNMUE a édité un certain nombre de documents de base qui ont servi à élaborer ce Vade Mecum.

3.2. Charte pour l'accueil des prêtres Fidei Donum dans les diocèses français

Les évêques de France souhaitent assurer au mieux l'accueil et l'accompagnement de prêtres issus d'autres diocèses du monde venant servir dans leurs diocèses. Pour faire grandir la communion entre les Eglises particulières et la dynamique missionnaire des échanges, ils se sont accordés sur une charte. Cette dernière concerne les prêtres Fidei Donum envoyés en mission pastorale dans nos diocèses français et non les prêtres étudiants qui relèvent d'une convention particulière :

1- L'accueil d'un prêtre se fait uniquement par relation directe entre l'évêque qui envoie et l'évêque qui accueille. Ce dernier présente le contexte pour permettre à l'évêque qui envoie de mieux discerner et de veiller ainsi à ce que le prêtre qu'il propose comme Fidei Donum ait les aptitudes requises pour servir en France dans la mission proposée. L'évêque qui envoie s'engage également sur la bonne moralité du prêtre qu'il envoie en mission. Une convention est nécessairement signée par les parties. Elle précise les conditions et l'échéance de la mission (un modèle est proposé par la cellule d'accueil du SNMUE).

2- Pour améliorer l'accueil réciproque, l'évêque veille à la préparation des communautés locales et des acteurs pastoraux qui collaboreront avec le prêtre fidei donum.

3- Chaque diocèse ou province se dote d'une équipe pour l'accueil et le suivi des prêtres venus d'ailleurs. Elle veillera, au cours des premiers mois, à organiser une ou plusieurs journées pour favoriser l'intégration du prêtre Fidei Donum dans le diocèse. Au plan national, sauf formation équivalente, la participation aux sessions proposées par la cellule accueil du SNMUE est vivement conseillée.

4- L'évêque veille à ce qu'il y ait un ou plusieurs prêtres Fidei Donum au conseil presbytéral du diocèse. Il veille également à ce que le conseil presbytéral soit régulièrement saisi des orientations données quant à leur accueil et leur présence.

5- Dans le cas de prêtres Fidei Donum accomplissant un petit complément d'études tout en étant en activité pastorale dans le diocèse, l'évêque qui accueille assure un suivi de ces études

6- Une première nomination pour une année, considérée comme année de découverte, est recommandée pour le prêtre qui arrive dans le diocèse. Il reçoit ensuite une nomination pour une mission de trois ans, renouvelable éventuellement une fois avec l'accord de son évêque d'incardination.

7- La date d'échéance de la mission inscrite dans la Convention, sera connue de tous et respectée. En fin de mission, l'évêque fait un bilan de la mission avec le prêtre Fidei Donum, et envoie un compte-rendu écrit à son évêque d'incardination.

8- A l'échéance de la mission, tout prêtre Fidei Donum rentre dans son diocèse. Dans le cas, qui doit rester exceptionnel, où le prêtre exprime alors le souhait de servir dans un autre diocèse français, le prêtre doit d'abord revenir dans son diocèse d'incardination. Son évêque prendra alors contact avec l'évêque d'accueil de ce nouveau diocèse d'insertion. Ce dernier demandera un avis à l'évêque du diocèse où ce prêtre avait servi précédemment.

Un Vade Mecum, mis à jour par le SNMUE (Service National de la Mission Universelle de l'Église), donne des précisions sur les conditions pratiques de l'accueil des prêtres Fidei Donum, ainsi que des prêtres étudiants étrangers.

Adoptée par l'Assemblée plénière des évêques de France, réunie à Lourdes en mars 2017.

4. Références bibliographiques ou Internet

Références bibliographiques

[1] Charte pour l'accueil des prêtres Fidei Donum dans les diocèses français- Mars 2017 - Mgr L. Dognin, président de la CEMUE [Cliquer ici](#)

[2] Guide pour l'accueil des prêtres « venant d'ailleurs » à l'usage des Évêques et de tous les partenaires de cet accueil - Novembre 2012 - CEMUE Conférence des Evêques de France Mission Universelle [Cliquer ici](#)

Références Internet

- Accès **site SNMUE** : <https://mission-universelle.catholique.fr/mission-universelle/>
- Accès SNMUE sessions Welcome : <https://mission-universelle.catholique.fr/mission-universelle/sessions/289085-liste-de-sessions-organisees-par-le-snmue/>
- Accès au **Guide pour l'accueil des prêtres « venant d'ailleurs » à l'usage des Évêques et de tous les partenaires de cet accueil**: <https://mission-universelle.catholique.fr/wp-content/uploads/sites/7/2014/12/Guide-pour-laccueil-de-pr%C3%AAtres-venant-de-l%C3%A9tranger-Novembre-2012.pdf>
- Accès à la **Circulaire à propos des démarches administratives concernant les VISAS et les TITRES DE SÉJOUR** : <https://mission-universelle.catholique.fr/wp-content/uploads/sites/7/2014/12/demarches-administratives-edition-2019.pdf>
- Accès aux **Informations sur la Protection sociale des prêtres, religieuses, religieux et des membres des Associations de fidèles étrangers en France** : <https://mission-universelle.catholique.fr/wp-content/uploads/sites/7/2014/12/190130-LC-2019-04-02-3-Mgr-Dognin-Protection-sociale-janvier-2019.pdf>
- Accès à la **Charte pour guider l'accueil d'une Communauté «venant d'ailleurs»** : <https://mission-universelle.catholique.fr/wp-content/uploads/sites/7/2014/12/Charte-CORREF-accueil-Cte-venant-dailleurs-valide.pdf>
- Accès à la **Charte pour l'accueil des prêtres Fidei Donum** : <https://mission-universelle.catholique.fr/echanger/pretres-etrangers-en-france/295156-295156/>
- Accès site de comparaison de tarifs bancaires : <https://www.tarifs-bancaires.gouv.fr/>
- Accès site de comparaison tarifs forfaits téléphones : <https://www.lesmobiles.com/>
- Accès site de comparaison tarifs Internet : <https://www.lesoffresinternet.fr/>
- Accès annuaire diocésain : <https://nancy.annuaire-eglise.net/>



Mgr Jean-Luc Bouilleret, Archevêque de Besançon, et les prêtres Fidei Donum de Franche-Comté



mai 2024

V06.04

Service Diocésain de la Mission Universelle de l'Eglise
18 rue Mégevan – 25000 Besançon